

## devis ttc signé facture payée erreur facturation

Par Christian Leroy, le 15/02/2023 à 17:32

Bonjour ,j'ai signé un devis de révision voiture avec le prix en ttc, j'ai reglé la facture correspondant au montant du devis et aujourd'hui on me reclame 20% de tva oublié par le garagiste .

Est il en droit de me réclamer le montant correspondant a cette tva ?

Par BrunoDeprais, le 16/02/2023 à 12:10

Bonjour,

Il faudrait voir les documents.

## Par Christian Leroy, le 16/02/2023 à 14:32

Je peu vous envoyer par mail les copies du devis signé ,la facture payée et la relance par mail du garage pour la tva .

cordialement

## Par BrunoDeprais, le 16/02/2023 à 14:49

Si vous voulez, par messagerie.

Je préfère que vous enleviez vos coordonnées personnelles quand même.

## Par Lag0, le 18/02/2023 à 10:23

Bonjour,

Si vous avez en votre possession une facture acquittée mentionnant le montant que vous avez payé et indiqué en TTC, le professionnel ne peut pas vous demander ensuite de payer une pseudo TVA oubliée.